



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 13 avril 2022



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

SOMMAIRE

- **Budget primitif 2022 : chiffres à retenir**
- **Mieux desservir le territoire en renforçant l'offre bus**
- **Nouvelle édition des Trophées de l'Ecomobilité**
- **En bref**
- **Point planning**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

▪ Budget primitif 2022 : chiffres à retenir

Les prévisions du budget primitif 2022 intègrent les données déjà présentées avec les orientations budgétaires lors du Comité Syndical du mercredi 16 février 2022, complétées par les dernières estimations recensées.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2022 tiennent donc compte de l'évolution économique du territoire et des conséquences prévisibles de la situation sanitaire sur l'attractivité du réseau, dans un contexte international sur lequel pèsent les événements dramatiques actuels.

L'ensemble de ces données fait objet d'une surveillance dont la nécessité s'est accrue dans l'actuel contexte d'incertitudes économiques.

Un point d'étape sera effectué à mi-année lors des échanges prévus avec l'agence de notation.

A ce stade, les hypothèses sont compatibles avec les scénarii élaborés par la banque de France. Les hausses des coûts et les difficultés d'approvisionnement potentielles sont suivies avec attention par Tisséo Collectivités.

Au-delà de l'exercice 2022, le plan de financement de la feuille de route de Tisséo Collectivités, actualisé régulièrement, va intégrer plus finement ces tendances et permettra un pilotage financier global de la mobilité sur le territoire.

Pour 2022, les prévisions relatives à l'exploitation du réseau urbain sont établies sur la base du contrat de service public avec l'exploitant Tisséo Voyageurs, la régie des transports en commun de l'agglomération toulousaine.

Le programme d'investissement de cette année reprend les opérations prévues dans la feuille de route de Tisséo Collectivités, en particulier les projets 3^{ème} ligne de métro, la connexion Ligne B, Téléo, les projets Linéo et les opérations patrimoniales.

Les échéances relatives aux emprunts sont calculées sur la base d'une dette (capital restant dû) qui s'élevait au 1er janvier 2022 à 1 337 M€. Le niveau de l'épargne brute estimée est de 137,4M€, soit 13.4M€ de plus que lors des prévisions 2021. Ce résultat serait obtenu notamment par une reprise de l'activité économique entraînant une croissance du versement mobilité (+7M€), ainsi que par la remontée de la fréquentation du réseau et des recettes (+15M€), qui augmenteraient plus rapidement que les charges d'exploitation (+7M€).

Concernant l'épargne nette, elle serait négative, comme prévu dans l'étude de soutenabilité, en raison du remboursement d'un prêt *in fine* en novembre 2022, d'un montant de 49M€. Le montant de l'épargne nette serait de -14 M€, et l'équilibre réel assuré par une reprise anticipée des résultats de 2021.

Au global, la capacité de désendettement estimée au 31 décembre 2022 serait de 10,2 années, en deçà de la trajectoire prévue dans l'étude de soutenabilité.

Quant au ratio d'épargne brute/recettes de fonctionnement, utilisé par les agences de notation, il se situerait à 27%, ce qui souligne la bonne performance opérationnelle de Tisséo Collectivités et sa capacité à garantir la soutenabilité de la dette à lever dans les prochaines années.



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

Le montant du versement mobilité est estimé à 282M€ (auquel il convient d'ajouter 1M€ au titre de la compensation pour changement de seuil versée par l'Etat), soit son niveau d'avant crise.

Il convient également de constater que le niveau de taux moyen de la dette de Tisséo Collectivités diminue par rapport aux exercices précédents (3.71% estimé en 2022, contre 4.17% constaté en 2021).

Deux contributions supplémentaires seront proposées au vote de ce Comité Syndical afin de permettre à Tisséo Collectivités d'équilibrer son budget :

- Toulouse Métropole verse 50,904M€ en supplément de la contribution statutaire de 53,004M€, soit une contribution totale pour l'année 2022 de 103,908M€.

- le SICOVAL verse 1 009 806,00€ en supplément de la contribution statutaire de 1 395 912,00€, soit une contribution totale pour l'année 2022 de 2 405 718,00€.

▪ Mieux desservir le territoire en renforçant l'offre bus → Approbation d'un nouveau programme Linéo

Le Comité Syndical propose d'approuver le programme d'opération Linéo 14 qui reliera les stations de métro de Basso Cambo et de Marengo (Gare Matabiau). Cette nouvelle ligne s'inscrit dans la stratégie Mobilités 2020-2025-2030 et à la mise en place d'un réseau structurant de transport, avec les lignes Linéo qui complètent l'offre métro / tramway.

Longue de près de 13km et dotée de 34 arrêts, elle desservira dans un rayon de 400m plus de 89 000 habitants et 68 000 emplois (prospective à 2030). En terminus à la gare Matabiau, elle assurera un accès efficace et attractif à la ligne A du métro mais aussi à l'offre proposée par le réseau ferré et, à terme, à la 3^e ligne de métro.

- ◆ Objectif de fréquentation estimé à 13 000 voyageurs/jour
- ◆ Mise en service prévue en septembre 2024
- ◆ Montant total de l'opération pour Tisséo Collectivités estimé à 2.25M€HT

Les travaux d'aménagement de voirie et des arrêts seront réalisés par Toulouse Métropole. Tisséo Collectivités assurera la mise en place des systèmes d'information en temps réel, de priorité bus et d'écrans embarqués bus.

→ Nouvelles acquisitions bus GNV et électriques

Tisséo Collectivités poursuit le renouvellement de son parc bus en faisant appel à deux centrales d'achats (UGAP : Union des Groupements d'Achats Publics – et CATP : Centrale d'Achat des Transports Publics) afin de simplifier les démarches. Ces nouvelles acquisitions concernent :

- 64 bus standards GNV (gaz naturel pour véhicules) pour renouveler la flotte de bus pour les années 2023 et 2024 (32 bus par an) ;
- 3 bus standards électriques pour permettre le renfort de l'offre de la navette aéroport pendant les travaux d'aménagement de la future station de métro de Blagnac – Jean Maga ;
- 10 minibus électriques qui équiperont d'ici 2024, le nouveau service de navette du centre-ville de Toulouse, dont l'itinéraire devrait être défini d'ici la fin de l'année.



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

▪ Nouvelle édition des Trophées Ecomobilité

Depuis plus de 10 ans, Tisséo Collectivités organise les Trophées Ecomobilité pour promouvoir les actions enclenchées par les établissements en mettant en avant l'exemplarité de leur démarche et en attribuant un prix aux projets les plus méritants.

Cet événement annuel répond aux orientations concernant les plans de mobilité que poursuit Tisséo Collectivités dans le cadre de sa politique écomobilité :

- ★ **Le renforcement des partenariats** avec le secteur économique pour impulser une dynamique territoriale plus conséquente, en phase avec le développement des projets structurants.
- ★ **La mobilisation des établissements publics et privés** par bassins d'activités ou territoires de projet, pour ancrer les plans de mobilité autour des projets portés par Tisséo Collectivités.

Trois catégories de prix

- ★ **Prix « Management de la mobilité »** pour récompenser l'excellence de la gestion de projet et de sa communication
- ★ **Prix « Objectif Zéro Carbone »** pour mettre l'accent sur l'action la plus exemplaire. Un prix sera décerné par thème : les modes actifs, le transport en commun et l'intermodalité et l'usage raisonné de la voiture
- ★ **Prix Coup de pouce** : pour encourager un établissement en début de démarche Plan de Mobilité

Une sélection parmi des entreprises en démarche de plan de mobilité

Pour l'édition 2022, un Comité Technique sélectionnera les projets qui seront présentés aux membres du Jury. Le jury se compose du Président de Tisséo Collectivités et des représentants désignés des structures partenaires suivantes :

- ★ De l'AREC (Agence Régionale Pour l'Environnement) – Occitanie.
- ★ De la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT Midi-Pyrénées).
- ★ De l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).
- ★ De Tisséo Voyageurs.
- ★ De la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne (CCIT).

- ◆ Date de dépôt des candidatures : 30 juin 2022.
- ◆ Candidature à envoyer au format numérique sur www.communteo.info.
- ◆ Budget prévisionnel dédié : 15 500 euros.



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

▪ En bref

→ **Approbation de la mise en place de la procédure à l'amiable d'indemnisation des commerçants**

Lors de ce Comité Syndical, Tisséo Collectivités approuvera la mise en place d'une procédure à l'amiable d'indemnisation des commerçants dans le cadre des projets de la 3^{ème} ligne de métro et de la Connexion Ligne B (CLB). Cette procédure préconisée, déjà expérimentée sur d'autres projets (Ligne B, Tram T1, Ligne Garonne, Ligne Envol, doublement de la capacité de la Ligne A) avait été élaborée en accord avec le Président du Tribunal Administratif. Elle consiste à utiliser les principes sur lesquels se base la jurisprudence administrative tout en prenant en compte une indemnisation plus rapide des commerçants grâce à la mise en place d'une commission amiable paritaire.

→ **Participation de Tisséo Collectivités au renforcement des compétences institutionnelles de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains d'Alger**

Sur proposition du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du CEREMA, Tisséo Collectivités a assuré des séances de formation auprès de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains d'Alger, dans le cadre d'un jumelage piloté par l'Union Européenne. Une convention de gestion est proposée au Comité Syndical du 13 avril 2022 entre Tisséo Collectivités et Expertise France pour formaliser les aspects pratiques du jumelage (gestion administrative, financière et logistique).

▪ Point Planning

→ **Mars 2022 : Avis favorable de la commission d'enquête à la demande d'autorisation environnementale**

La commission a donné **un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale**, assorti de 9 réserves, qui traduisent pour la plupart des engagements pris par Tisséo, et de 5 recommandations.

Cet avis intervient à la suite d'une enquête publique qui s'est déroulée du 15 décembre 2021 au 28 janvier 2022 pendant laquelle 311 contributions ont été émises.

A l'issue de cette enquête, les commissaires enquêteurs ont adressé **de nombreuses questions relayant les contributions des participants à l'enquête publique** dans un procès-verbal de synthèse qui a été adressé à Tisséo Collectivités.

Tisséo Collectivités a apporté **des réponses détaillées à toutes les questions** dans un mémoire de 140 pages, placé en annexe du rapport de la commission. Ces réponses ont été l'occasion de confirmer à la commission d'enquête l'ambition environnementale du projet de 3^{ème} ligne de métro.

Par la délibération présentée mercredi 13 avril 2022, le Comité Syndical prend acte des conclusions de la commission d'enquête chargée de conduire l'enquête publique et des avis émis par les conseils municipaux de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Labège ainsi que par les conseils de Toulouse Métropole et de la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

Tisséo Collectivités s'engage à lever les 9 réserves formulées par la commission d'enquête et à poursuivre le projet en tenant compte des 5 recommandations.



Dossier de presse

Toulouse, le 13 avril 2022

L'arrêté d'autorisation environnementale, nécessaire pour réaliser les travaux de génie civil et pour effectuer des travaux de libération d'emprise devrait prochainement être délivré par le Préfet. **L'objectif de démarrage des travaux de génie civil d'ici fin 2022.**

→ **Septembre 2022 – mars 2023 : une nouvelle enquête ménages – déplacements** aura lieu sur cette période sur le périmètre de l'aire urbaine de Toulouse. Tisséo Collectivités en assure la maîtrise d'ouvrage avec l'accompagnement méthodologique de CEREMA. Cette enquête fait l'objet d'un partenariat avec la Région Occitanie et d'une subvention de l'Etat.

La délibération propose la signature d'un accord-cadre avec le groupement d'entreprises TEST / TERRE D'APPELS FIELD pour la réalisation de l'enquête. Montant : 1 550 000€HT. Durée : 17 mois.

Investissements

Le montant total des investissements qui sera engagé par Tisséo Collectivités en lien avec les délibérations de ce comité syndical représente **une enveloppe de 9.2 M€.**

Ce volume concerne essentiellement les projets de la 3e ligne de métro et de la Connexion Ligne B avec notamment un volet foncier de près de **6.3 M€** répartis sur plus de 70 délibérations. A ce jour, sur les 875 acquisitions de tréfonds nécessitées par le projet de la 3^{ème} ligne de métro, près de 70% ont été traitées.

Parmi les délibérations votées, deux programmes d'investissements ont été approuvés pour le développement du réseau bus avec un budget total de plus de **5.5 M€**. Ces programmes concernent le Linéo 14, qui devrait être mis en service d'ici 2024 et un site propre sur le chemin de Virebent, au nord de Toulouse, dans le prolongement des aménagements réalisés pour le Boulevard urbain nord (BUN) en direction de Launaguet et de l'Union.